

28.

24 decembris 1976

*In hodiernae Societatis missione apostolatus intellectualis.***(Huius documenti textum tradimus gallicum, anglicum, hispanicum)**

A TOUTE LA COMPAGNIE

CHERS PÈRES ET FRÈRES,
P. C.

Je vous écris sur l'apostolat intellectuel pour deux raisons principales.

Je veux d'abord en souligner l'importance pour l'accomplissement de notre mission actuelle. Quelques-uns en ont douté, ils se sont demandé: y a-t-il encore place dans la Compagnie pour l'apostolat intellectuel après la XXXIIème Congrégation Générale? Cette inquiétude s'est certes dissipée en partie à mesure qu'ils connaissaient de façon plus intime les documents de la Congrégation. Ma responsabilité d'aider la Compagnie à toujours mieux réaliser sa mission me pousse cependant à insister sur la nécessité d'une contribution renouvelée à l'apostolat intellectuel aujourd'hui. Ce sera la première partie de ma lettre.

L'autre raison — peut-être plus importante en pratique — c'est que la XXXIIème Congrégation Générale a posé des questions à l'apostolat intellectuel et donné des orientations à ceux qui doivent s'y appliquer. Je sens qu'il est de mon devoir d'en commenter et souligner quelques-unes. Ce sera l'objet de la seconde partie.

Bien que m'adressant de façon spéciale à ceux qui sont directement voués à l'apostolat intellectuel, j'envoie cette lettre à tous les jésuites parce que tous ont à bien comprendre la place de cet apostolat dans l'ensemble de nos engagements, et parce qu'il n'est finalement qu'une seule mission de la Compagnie dans laquelle toutes nos tâches doivent s'intégrer.

Autre remarque préliminaire. Certains s'attendraient peut-être à ce que je commence par une définition de l'« apostolat intellectuel ». Je crains qu'aucune ne satisfasse tout le monde, ni ne fasse justice à cette réalité complexe. Je me contenterai donc de dire plus simplement ce à quoi je pense en employant cette expression.

Je vise à la fois l'apostolat par des activités intellectuelles *et* l'apostolat auprès des intellectuels. Je pense à l'exercice de la science, à la recherche, à la réflexion, à la littérature et à l'art; mais aussi à de nombreuses tâches de formation et d'enseignement, de publication, même de vulgarisation. Et parlant d'« intellectuels », je songe aux penseurs, chercheurs, savants, aux artistes aussi; mais non moins aux professionnels dont l'activité est plus spécifiquement

intellectuelle, ainsi qu'aux jeunes qui investissent intellectuellement. On commence à investir intellectuellement au moins dès l'école secondaire: j'aurai cependant en vue surtout les étapes supérieures.

PREMIÈRE PARTIE

L'APOSTOLAT INTELLECTUEL DANS DES OPTIONS ACTUELLES DE LA COMPAGNIE

Quels liens existent entre l'apostolat intellectuel et la mission de la Compagnie aujourd'hui et quelle doit être la place de cet apostolat dans notre effort présent?

Crise et mutation intellectuelle et culturelle

La réponse est déjà proche, je pense, si l'on sait entendre les questions de nos contemporains. Et il suffit de rappeler le diagnostic porté par la XXXIIème Congrégation Générale sur le moment présent: grave situation d'injustice; mais tout autant profonde crise et mutation intellectuelle.

La Congrégation a détaillé ce dernier aspect en notant dès le début du décret 4 la « *fascination exercée sur beaucoup par les pouvoirs de la raison humaine* » (n. 5). Elle décrit ensuite les effets du progrès des techniques et de celui des sciences de l'homme (n. 25).

Cette « *mutation culturelle et socio-structurelle* » est en relation étroite avec la « *sécularisation* » (n. 26).

Dimension intellectuelle des options-clés

Les choses se précisent encore davantage quand du diagnostic on passe aux tâches prioritaires que la XXXIIème Congrégation en fait découler: service de la foi et promotion de la justice. Elles sont en effet présentées l'une et l'autre avec une importante dimension intellectuelle.

Le service de la foi d'abord. « *Il nous faut travailler à la recherche d'un nouveau langage, d'une nouvelle symbolique ...* » (d. 4 n. 26) à la rénovation et adaptation des « *structures de la réflexion théologique, de la catéchèse, de la liturgie, de l'action pastorale* » (d. 4 n. 54), à l'étude des « *grands problèmes auxquels l'Eglise et l'humanité doivent aujourd'hui faire face* » (n. 4 n. 60).

La promotion de la justice, d'autre part. Elle implique que nous « *soyons prêts à nous consacrer aux études austères et approfondies* ».

dies » requises pour comprendre et résoudre les problèmes contemporains¹. En même temps la Congrégation insiste sur l'injustice dans les structures²: or comment appréhender les structures et en concevoir les modifications sans de très sérieuses études?

Une objection?

Ne peut-on pas dire cependant qu'en dépit de ces exigences, la XXXIIème Congrégation risque de nous écarter du monde intellectuel et de minimiser ce champ d'apostolat du fait de la préférence pour « *le service des pauvres* » (d. 4 n. 60) ou parce qu'elle nous veut activement solidaires des « sans voix et sans pouvoir » (d. 4 n. 42)?

A cette difficulté je ne peux répondre sans nuances. En effet, nous ne servirons guère les pauvres si nous n'avons pas de réels contacts avec des pauvres, une suffisante expérience de leur vie.

Il n'en est pas moins vrai cependant que, dans le but même de promouvoir la justice et d'être au service des pauvres, nous devons aussi travailler auprès de ceux qui ont « *de l'influence sur les structures* » (d. 4 n. 40) et avec ceux qui sont en puissance « *des agents de la transformation sociale* » ou des « *multiplicateurs pour le processus d'éducation du monde* » (d. 4 n. 60). Or les travailleurs intellectuels font partie de ceux qui exercent une influence sociale; d'autre part c'est en partie au moins — non certes exclusivement — dans la jeunesse intellectuelle que continuent à se recruter les agents de la transformation sociale.

De l'invitation générale au sérieux intellectuel à la nécessité d'un apostolat intellectuel spécifique et organisé

Il est remarquable que ce soit en toute tâche que la Congrégation exige du jésuite le plus grand sérieux intellectuel possible.

Il serait toutefois inexact de réduire à cela son message même le plus explicite. Ainsi, parlant de dimensions de notre travail concret, elle en mentionne deux en rapport étroit avec l'apostolat intellectuel: l'éducation de la jeunesse (« *à poursuivre et intensifier* »); « *la recherche et réflexion théologique* » (d. 4 n. 60).

Elle se réfère en outre expressément aux décrets de la XXXIème Congrégation, dont plusieurs concernent l'apostolat intellectuel (dd. 28, 29, 30). Elle confirme par là l'affirmation de l'urgence de l'engagement de prêtres dans « *la recherche scientifique ou l'enseigne-*

¹ C.G. XXXII, d. 4 n. 35; cf. n. 44.

² Cf. d. 4 nn. 31, 40.

ment, spécialement celui des sciences sacrées » — « forme authentique de l'apostolat des prêtres de la Compagnie »³.

Indépendamment même de ces références, il est clair que, comme *corps* de la Compagnie, nous ne ferions pas droit à la dimension intellectuelle associée à nos options apostoliques si un nombre suffisant d'entre nous ne se vouaient pas en priorité et spécialement à la recherche, à la science, plus généralement à un apostolat explicitement intellectuel.

Quels meilleurs moyens, d'autre part, en bien des cas, pour accomplir ces tâches, que des centres bien organisés, universités, collèges, instituts de recherche, revues ... (cf. d. 4 n. 7)?

Les recommandations du Pape Paul VI

Pour conclure ce point, il faut, après avoir écouté la Congrégation Générale, nous souvenir que notre mission nous vient de plus haut encore. Or quelques propos du Pape, à la lumière desquels nous devons interpréter la Congrégation même, sont ici particulièrement importants. Quand par exemple, dans son allocution du 2 décembre 1974, il décrit notre Compagnie comme « *Compagnie d' "envoyés" de l'Eglise* », il précise aussitôt: « *De là tirent leur source la recherche et l'enseignement théologique ...; l'apostolat social et l'action intellectuelle et culturelle depuis les jeunes jusqu'à tous les degrés de la formation universitaire et de la recherche scientifique* ».

Un peu plus loin, vous vous en souvenez, le Pape retenait *comme une sorte de marque essentielle de la Compagnie* le fait que « *dans les champs d'activité de pointe et les plus difficiles, aux carrefours des idéologies, dans les secteurs sociaux, là où les exigences brûlantes de l'homme et le message permanent de l'Evangile ont été ou sont confrontés, il y a eu, il y a les jésuites* ». Il ne s'agit évidemment pas du seul apostolat intellectuel. Qui ne voit cependant que celui-ci occupe une place explicite dans ce qu'entend le Pape?

Paul VI ne manquait d'ailleurs pas de nous rappeler la mission confiée en 1965 au sujet de l'athéisme: mandat dont l'exécution passe en partie au moins par un apostolat intellectuel.

Le 6 août 1975, devant les Recteurs et Présidents d'Universités jésuites il réaffirmait la « *grave mission* » de la Compagnie « *dans la culture moderne* ».

³ CG XXXI d. 23 n. 8.

Au delà de ces remarques ...

Il ne m'est certes pas possible, dans une simple lettre qui ne saurait être un traité, d'exposer dans toute leur profondeur théologique les liens entre l'intelligence ou la connaissance et la foi ou l'évangélisation. J'attends plutôt de ceux d'entre vous qui y ont réfléchi qu'ils contribuent à cette explication. Du moins est-il clair que la mission que nous avons reçue et nos options aujourd'hui impliquent un fort engagement dans diverses formes de l'apostolat intellectuel.

DEUXIÈME PARTIE

ORIENTATIONS DE LA XXXIIÈME CONGRÉGATION POUR L'APOSTOLAT INTELLECTUEL

Cela veut-il dire simplement poursuite de ce que nous avons fait traditionnellement et au besoin reprise d'un effort ici ou là relâché, ou bien nouvelles entreprises, et modifications des actuelles sous certains aspects?

Il faudra, je crois, répondre: l'un et l'autre, selon les cas, à bien discerner. La dernière Congrégation précisément, en plus des Constitutions, nous a donné des critères pour ce discernement.

L'apostolat intellectuel doit être soumis à révision tout comme les autres formes de notre ministère (d. 4 nn. 70 ss.) et les jésuites qui s'y adonnent doivent s'interroger à leur façon sur les questions posées pour tous par la XXXIIème Congrégation (d. 4 n. 74). Mais il y a aussi des points plus particuliers, sur lesquels je veux insister maintenant, sans pouvoir certes être exhaustif.

Choix des secteurs et des disciplines

D'abord il nous faut choisir les secteurs d'apostolat intellectuel selon les critères majeurs indiqués par la Congrégation: service de la foi, promotion de la justice. Il faut surtout orienter selon ces mêmes critères les jeunes ayant des aptitudes pour ces secteurs. Toute espèce de travail intellectuel ou de recherche ne convient pas de la même manière aux objectifs de notre mission. D'autre part nous sommes loin en pratique d'être vraiment présents partout où nous appellent dans le champ intellectuel les options de la dernière Congrégation.

S'agissant des disciplines, nos critères impliquent que la première place soit donnée aux sciences sacrées: de l'exégèse à la théologie, à la morale ou à la spiritualité, comme le voulait déjà la

XXXIème Congrégation (d. 29 n. 1 b); notre responsabilité est ici d'autant plus grande qu'est réduit le nombre d'ouvriers dans ce service d'Eglise.

Une place de choix revient par le fait même à la philosophie — pour laquelle nous avons en plus d'un lieu à redresser notre situation et aux sciences de l'homme, dont les sciences sociales⁴.

Mais il demeure utile également que certains des Nôtres s'adonnent aux autres sciences, mathématiques et naturelles. Le discernement doit se faire plus strict qu'à propos des sciences théologiques et humaines prioritaires. Plus d'une raison se présente cependant... Rappelons-nous que la XXXIème Congrégation reconnaissait l'influence des sciences mathématiques et naturelles — fût-ce par la médiation de philosophes et de vulgarisateurs — dans la formation de la « mentalité actuelle ». Et comment pourrions-nous mener une réflexion théologique adaptée sans une profonde connaissance des sources de cette mentalité? Comment de plus, sans faire droit aux sciences, assurer la présence de l'Eglise et la réalité de contacts personnels dans un secteur important du monde, scientifique et technique? Il faut ajouter que les résultats des sciences exactes et naturelles sont souvent des moyens excellents d'aider les hommes à vaincre maux et misères de toute sorte: il y a ici un appel de la charité.

Nous ne saurions évidemment tout entreprendre. Nous n'y suffirions jamais. Nous nous disperserions. Il est néanmoins utile d'avoir devant les yeux cette longue liste de possibilités ouvertes en principe à notre apostolat — ou de secteurs compatibles avec notre vocation, selon les besoins et selon nos moyens... Je sais d'ailleurs qu'il faudrait l'allonger encore pour inclure la littérature ainsi que les arts et le monde des mass media, domaines où la coopération entre jésuites s'est heureusement accrue récemment.

Pour choisir de manière plus précise il faut tenir compte des talents et vocations personnelles, et discerner ce qui est *ici ou là* relativement le plus urgent et le plus nécessaire en vue de l'avenir.

Je serais très reconnaissant à ceux dont l'expérience de vastes ensembles de la culture suggère des précisions pour nos choix, de me faire part, pour le bien de tous, de leurs réflexions.

Recherche, enseignement, autres formes de présence apostolique aux intellectuels

Les mêmes critères doivent encore inspirer la distribution et un juste équilibre de nos forces entre recherche, enseignement et

⁴ CG XXXI d. 23 n. 8; CG XXXII d. 4 nn. 35, 44.

autres formes de présence apostolique aux intellectuels. La recherche en effet vise le très long terme, toujours à garder en faveur dans la Compagnie (« *bonum magis duraturum* »). L'éducation de la jeunesse a été comprise par la XXXIème Congrégation comme un des secteurs « où le sort de la personne humaine est particulièrement en jeu » (d. 23 n. 8); et la XXXIIème Congrégation ne l'a pas démenti (cf. d. 4 n. 60). Quant à d'autres formes de présence apostolique aux intellectuels, elles tirent leur importance de la communication qu'elles permettent avec des hommes et des femmes exerçant généralement une grande influence sur leurs contemporains, voire sur la société toute entière et ses structures.

Qu'il me soit permis d'ajouter que tout centre d'études supérieures dirigé par la Compagnie — très particulièrement tout centre d'études théologiques et philosophiques — a la responsabilité de se maintenir à un haut niveau pour l'enseignement mais aussi pour quelques branches au moins de la recherche, choisies avec soin. Et il ne faut pas moins soumettre à une constante évaluation les programmes de recherche que les programmes d'enseignement.

Quant à l'apostolat *auprès des* intellectuels qui n'est ni pratique de la science à plein temps ni activité enseignante proprement dite, je voudrais souligner combien il est important que ceux qui s'y adonnent aient une ouverture, même scientifique, suffisante aux disciplines pratiquées par ceux qu'ils approchent, et cultivent de manière permanente ces disciplines en même temps que la théologie afin d'être à la hauteur des problèmes qui se posent.

Formation continue des travailleurs intellectuels

Mais chercheurs et enseignants ne sont pas eux non plus à l'abri du vieillissement rapide de leur formation première. Que tous donc s'interrogent: qui sait si nous n'avons pas suspendu ou presque l'étude sérieuse et notre renouvellement intellectuel, comme d'ailleurs spirituel, au moment de l'achèvement de notre doctorat ou peu après?

L'appel de la XXXIIème Congrégation à la formation continue⁵ ne vaut pas pour les seuls apôtres engagés dans les ministères pastoraux. Ayons d'autre part bien conscience que la formation continue de l'intellectuel jésuite implique, entre autres éléments, une écoute attentive non seulement de l'évolution de la théologie mais aussi de l'expérience de compagnons qui rencontrent peut-être plus directement les hommes, ou en rencontrent un plus grand nombre, une plus grande variété, y compris les plus simples.

⁵ D. 6 nn. 18-20, 35.

Collaboration, travail interdisciplinaire ou multidisciplinaire

Les deux dernières Congrégations Générales ont souligné ensuite l'importance de la collaboration entre jésuites de diverses disciplines, et même de la recherche interdisciplinaire⁶. Nous savons certes tous les difficultés pratiques d'un travail multidisciplinaire qui ne soit pas superficiel. Il ne peut d'ailleurs commencer sans que chacun perçoive et accepte les questions que lui posent d'autres disciplines que la sienne. Faut-il ajouter que la Compagnie a besoin que quelques-uns au moins soient des chercheurs d'un type nouveau doués de l'esprit de synthèse qui tend aux solutions globales, profondes et unifiées, que requièrent les grands problèmes humains? Mais il faut aussi, en général, vaincre notre individualisme, et l'égoïsme de qui se replie sur sa discipline.

Nous devons avoir un soin particulier de l'application concrète de diverses disciplines à l'étude de tout ce qui appartient à la situation locale. A cet égard, la rencontre à réaliser ne doit pas se faire seulement entre plusieurs sciences, mais aussi entre ceux qui ont, par exemple une connaissance existentielle des réalités de la pauvreté et ceux qui les scrutent plus intellectuellement.

Compte tenu de la variété de nos engagements intellectuels, de l'extension géographique de la Compagnie, de l'ampleur de ses contacts avec cultures et groupes divers, nous avons vraiment des possibilités exceptionnelles de pratique interdisciplinaire. Nous avons donc une grande responsabilité, et sommes redevables d'une contribution concertée pour l'élucidation de ces « *grands problèmes auxquels l'Eglise et l'humanité doivent aujourd'hui faire face* », et que la XXXIIème Congrégation nous a particulièrement recommandés: problèmes presque toujours multidisciplinaires. Combien souvent ne les touchons-nous en fait que du bout du doigt, en surface, parce que nous ne les abordons qu'à partir de l'optique particulière familière à chacun.

Garder la sensibilité et la simplicité

Une autre exigence pour l'apostolat intellectuel aujourd'hui est celle d'une grande sensibilité humaine: à l'égard de toute catégorie d'hommes, y compris les plus mésestimés.

J'ai ainsi en vue la nécessité de détruire en nous, et de travailler à détruire autour de nous, l'arrogance, le mépris à l'égard du non-intellectuel, l'insensibilité fruit de l'« objectivité », qu'engendre parfois la vie intellectuelle.

⁶ CG XXXI d. 3, n. 14; CG XXXII d. 4 n. 60.

Il y a une illusion dans le voeu d'abolir toutes les différences entre les divers travaux des hommes, par exemple intellectuel et manuel, ou d'autres distinctions encore; mais il y a une vraie requête de justice dans la volonté d'extirper l'orgueil ou le mépris associés à ces différences, ou les privilèges que parfois on en tire. Chacun n'a-t-il pas presque tout reçu de la société? Or ne cédonous pas souvent, même jésuites, à ces sentiments de supériorité? ne nous prévalons-nous pas à l'occasion de tels privilèges pratiques? Alors que nous avons à donner un exemple clair.

Témoignage de pauvreté dans l'apostolat intellectuel

Ce point n'est pas étranger à notre profession de pauvreté, que la Congrégation nous demande aussi de mieux vivre. La pauvreté n'a pas que des dimensions matérielles; ou, si l'on préfère, il y a aussi une pauvreté de l'esprit. Celle-ci est exigence de mise au service de tous de tout ce qui nous a été donné; exigence de modestie, de collaboration; exigence de libéralité dans la communication du savoir; exigence d'accueil aux petits.

D'autre part, comme le dit la XXXIIème Congrégation, « *la solidarité avec les hommes qui mènent une vie difficile et sont collectivement opprimés ne peut être le fait de quelques jésuites seulement* ». Entendons, pour notre propos présent, qu'elle est exigée aussi de ceux qui se livrent à l'apostolat intellectuel. Ce ne sont peut-être pas eux en revanche qui pourront le plus « *partager de près le sort des familles de revenu modeste* »; encore que certains seront inspirés à allier ce partage et une vie de travail intellectuel intense, et je veux les encourager, en vue de la découverte d'un nouveau style d'engagement apostolique intellectuel. A tous les jésuites intellectuels s'adresse au moins, comme aux autres, l'appel à une conversion de leur mode ou style de vie. Place étant faite aux légitimes nécessités du travail propre d'intellectuels, nous n'avons pas, il s'en faut, à vivre en tout comme ceux avec qui nous travaillons. Certains intellectuels, de toutes convictions, donnent d'ailleurs à cet égard un remarquable exemple, éloigné du comportement de possédants. Pourrions-nous être en reste, nous jésuites, désireux d'identification « *au Christ pauvre qui s'est lui-même identifié aux plus démunis* » (d. 4 n. 48)?

Un témoignage de pauvreté, adapté aux circonstances, est non seulement possible, mais nécessaire dans l'apostolat intellectuel.

Fidélité aux motifs évangéliques et apostoliques de notre engagement intellectuel

Nous sommes, enfin, des religieux apôtres et, pour beaucoup, prêtres. C'est, je l'ai dit, au titre même de l'apostolat et du sacerdoce que nous nous engageons dans la recherche, l'exercice de la science, l'enseignement supérieur et dans toute forme de service apostolique dans le monde intellectuel. Mais ce n'est pas assez d'être parti du bon pied. Il faut encore, au long des années, maintenir l'équilibre d'une telle vie.

Ceux qui s'adonnent à l'apostolat intellectuel doivent ainsi, selon le conseil de la XXXIème Congrégation Générale, « *se garder de l'illusion de croire qu'ils serviraient Dieu de façon plus adaptée dans d'autres occupations apparemment plus pastorales* » (d. 29 n. 2). Qu'ils ne se laissent donc pas absorber, après peu d'années de travail scientifique, par des ministères à certains égards plus attrayants, au détriment de leur engagement intellectuel. Mais, fidèles à cet engagement, ils ne doivent pas moins garder présents à l'esprit et au cœur les motifs expressément évangéliques et apostoliques pour lesquels ils l'ont entrepris.

Interrogeons-nous donc de nouveau: n'avons-nous pas quelquefois, entraînés par le courant de la vie et faute d'un fréquent retour sur notre vocation, laissé notre existence se réduire à une recherche ou pratique intellectuelle qui n'a plus de rapport avec le service de l'Évangile et a perdu, pour nous comme pour autrui, sa signification apostolique? S'il en est ainsi, sachons qu'à moins d'un ressourcement à l'inspiration première de notre engagement, nous mettons notre vocation en péril, nous risquons en tout cas de devenir apostoliquement stériles. Le ressourcement doit être périodique, fréquent; même constant, comme on le voit dans l'exemple, ancien ou récent, des jésuites savants ou intellectuels le plus unanimement reconnus comme apôtres.

Il est indispensable en particulier que chacun ait effectué, et renouvelle sans cesse, pour son compte, de manière très personnelle, l'intégration de son travail intellectuel à son sacerdoce. Sans dichotomie intérieure, le sacerdoce doit vivifier notre vie intellectuelle même quand celle-ci apparaît séculière à certains égards.

Demeurer des « envoyés en mission »

Jésuites, nous sommes des « *hommes en mission* » (d. 2 n. 14). Cette caractéristique essentielle vaut pour l'apostolat intellectuel comme pour les autres formes de la mission. Ici encore, les années qui passent risquent, si nous n'y prenons pas garde, d'avoir un effet

d'érosion. Or, même enrichi du prestige du savoir, ou occupant des postes importants dans le monde scientifique ou universitaire, un jésuite ne doit jamais cesser de pratiquer la vertu de se laisser conduire. Même rivé comme il l'est à bien des égards à une tâche qui paraît exiger toute la vie, il doit garder la disponibilité. Accueillons tous avec simplicité le rappel que nous en a fait la XXXIIème Congrégation en insistant si fortement sur la mission.

Intégrés au corps de la Compagnie

Je veux encore plus souligner que cette Congrégation nous a remis dans la perspective d'une mission « en corps ». L'exigence est d'intégration de toutes les tâches, donc aussi de toutes les formes de l'apostolat intellectuel, dans le cadre apostolique de la Province, en tout cas dans celui de la Compagnie entière. Ce qui suppose que tous jouent le jeu du soutien mutuel que les tâches variées doivent s'apporter, et que tous s'exposent à la commune délibération sur les divers objectifs apostoliques et leur intégration, sous la responsabilité des Supérieurs.

Le cas de l'apostolat intellectuel de forme plus individuelle

C'est d'autant plus important que certains doivent exercer un apostolat intellectuel de forme plus individuelle, en dehors de centres de la Compagnie. Un tel apostolat peut répondre parfaitement à notre vocation: il est parfois la seule voie ouverte pour cultiver une discipline donnée; il peut être nécessaire pour le contact de l'Eglise avec certains milieux. Encore faut-il que les motivations de tels engagements fassent l'objet d'un vrai discernement spirituel de la part des intéressés et de leurs Supérieurs, et que ceux-ci tiennent grand compte, pour le choix des personnes, des fortes exigences humaines et religieuses qui sont requises. A l'échelle de la Province, il faut certainement, avant de multiplier ces engagements, qu'on les ait soigneusement comparés pour leur valeur apostolique, dans les conditions concrètes, avec les possibilités offertes par l'apostolat au moyen de centres de la Compagnie. Aujourd'hui comme hier plusieurs des critères de nos choix inscrits dans les Constitutions militent, là où c'est possible, en faveur de centres durables, au vaste rayonnement, où l'action est menée ensemble. Le Pape nous a d'ailleurs récemment rappelé, pour sa part, la valeur d'universités catholiques⁷.

De toute manière ceux qui reçoivent mission d'exercer un apostolat intellectuel plus individuel ne doivent pas devenir des isolés

⁷ Aux Présidents d'universités jésuites, 6 août 1975; AR XVI 489.

dans la Province, soit de leur fait soit du fait de la Province. Le Provincial doit avoir d'eux un soin spécial, surtout dans les premières années de ce ministère; et leur travail doit apparaître comme une contribution bien intégrée à l'effort de tout le corps, grâce à des contacts fréquents, à une connaissance mutuelle approfondie et à une participation au discernement commun. Ils doivent encore moins être isolés dans les communautés.

Fidélité à l'Eglise, car la mission est d'Eglise

Hommes en mission, c'est toujours en mission *d'Eglise* que nous sommes, même envoyés par les supérieurs jésuites. J'ai rappelé plus haut les paroles de Paul VI sur notre Compagnie d'« *envoyés d'Eglise* », qualificatif qu'il applique, entre autres mais très particulièrement, aux entreprises de notre apostolat intellectuel. C'est dire que, dans l'exercice de sa juste liberté de recherche, tout jésuite intellectuel, spécialement théologien, doit avoir un sentiment aigu de sa responsabilité dans la fidélité à l'Eglise, et agir en effet avec responsabilité. Un point encore que la XXXIIème Congrégation a souligné pour nous.

Equilibre de vie religieuse et sacerdotale

J'en reviens finalement à nouveau à l'équilibre de notre vie religieuse et sacerdotale dans lequel nous devons progresser. Ceux qui sont prêtres doivent, disait la XXXIème Congrégation, « *demeurer associés à tous les autres prêtres dans l'unité du sacerdoce ministériel au service des hommes* » (d. 23 n. 12). Ayant conscience que des Frères prennent part à l'apostolat intellectuel, et que des Scolastiques y font leurs premières armes avant d'être ordonnés, j'ajoute que la même recommandation vaut pour eux: union étroite à tous ceux qui oeuvrent dans l'apostolat de l'Eglise.

Mais je désire aussi préciser ceci qu'enseigne l'expérience: celui qui progresse dans la vie intellectuelle, que ce soit dans un domaine apparemment plus profane ou non, sans progresser en même temps dans l'approfondissement de sa foi, se met en danger. De même, sans qu'on puisse donner ici de règle générale eu égard à la diversité des besoins et des circonstances, l'équilibre de la vie sacerdotale du jésuite intellectuel exigera souvent qu'il prenne quelque part à un ministère pastoral plus direct, ou parmi des plus pauvres.

L'Eucharistie, enfin, doit être toujours nettement au centre de sa vie: sacrement de la consommation de toute transmutation du monde à laquelle nous nous efforçons par le savoir comme aussi par l'action⁸.

⁸ Cf. CG XXXI, d. 23 n. 12; CG XXXII, d. 11 n. 35.

CONCLUSION

En résumé, ce n'est pas aujourd'hui le moment de relâcher l'engagement de la Compagnie dans l'apostolat intellectuel. Pas plus après la XXXIIème Congrégation qu'après la XXXIème. Mais c'est le temps de discerner des champs d'application nouveaux de cet apostolat. C'est le temps de lui donner un style neuf, en harmonie avec les requêtes de foi et de justice soulignées par la XXXIIème Congrégation. C'est le temps de vaincre les isolements; le temps du travail interdisciplinaire et de l'intégration apostolique de toutes nos tâches. C'est encore le temps d'un renouvellement de la *mission* et du sens de la mission.

En concluant, je demande aux Provinciaux de veiller à la place des apostolats intellectuels dans la prévision des ministères pour demain.

Je demande aux jeunes jésuites qui peuvent s'en rendre capables, d'y être disponibles: accueillants aux longs investissements à rendement différé, et prêts à vivre dans la patience et, d'une manière spéciale, dans la foi. Que les responsables de la formation les soutiennent et les accompagnent dans cet effort.

A tous ceux enfin dont la vie, déjà entamée, se consume dans ce champ — que ce soit par la recherche, l'enseignement, ou d'autres modes de présence aux intellectuels — je demande de retourner aux sources de leur engagement; si besoin est, d'en redécouvrir les motivations et de travailler à découvrir ce nouveau style de l'apostolat intellectuel que requiert la XXXIIème Congrégation. S'il leur est arrivé de succomber à l'amertume devant des incompréhensions, qu'ils cherchent dans le Seigneur la force de la surmonter au contact des aspirations apostoliques qui ont animé la dernière Congrégation. Leur rénovation, à partir de leur vocation, rendra plus fructueuse l'existence exigeante dans laquelle ils sont engagés, souvent de façon irrévocable. Elle sera aussi l'exemple et l'encouragement dont les jeunes ont besoin au moment d'entrer eux-mêmes dans une perspective dont ils perçoivent l'austérité. L'un des plus excellents exemples sera toujours celui d'une fraternelle union aux autres jésuites de la Province occupés à d'autres tâches, présents dans d'autres milieux.

Je mets la dernière main à cette lettre au moment où le monde entier se prépare à fêter Noël. Que le Verbe de Dieu apparu sur notre terre soit vraiment la Lumière qui éclaire nos recherches, la Sagesse qui préside à nos délibérations, la Présence qui habite en nos coeurs.

Rome, Noël 1976.

PIERRE ARRUPÉ
Supérieur Général
de la Compagnie de Jésus